

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de **CAPVERN**
Séance du **16 Mai 2017**

L'an deux mille dix-sept, le **16 Mai à 20 heures 30.**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Jean Paul LARAN, Maire-Adjoint.**

Étaient présents : ZANON M. LARAN JP. ROYO F. LACHAUD P. KATZ M. DURANCET J. BROUCA-CABARRECQ C.. PARROU M. CHAUVET G. PEYROUZELLE M.

Procurations: DASTUGUE Gilbert (LARAN JP), ALONSO T (BROUCA-CABARRECQ C), ROTGÉ Ch (ZANON M), CABANAC V (CHAUVET G).

Absents : FORNER M

Date de convocation
11/05/2017
Date d'affichage
11/05/2017

Monsieur Pascal LACHAUD a été nommé(e) secrétaire de séance

OBJET : TARIFS ALSH

Une baisse notable de la fréquentation sur le Centre de Loisirs a été constatée sur l'année 2016.

La Commission Petite enfance réunie le 23/02/2017 a donc étudié les tarifs de l'ALSH en vue de leur révision. Suite à cette réflexion, la Commission propose les tarifs ci-dessous, à compter du 1^{er} Juillet 2017.

<u>TARIFS : JOURNÉE</u>	CAPVERN	EXTÉRIEUR
350 < QF	4.00 €	5.00 €
351 < QF < 750	7.00 €	8.00 €
751 < Q F < 1000	11.00 €	12.00 €
QF > 1000	14.00 €	15.00 €

<u>TARIFS : DEMI-JOURNÉE</u>	CAPVERN	EXTÉRIEUR
350 < QF	2.00 € + 3,55 € le repas	3.00 € + 3,55 € le repas
351 < QF < 750	4.00 € + 3,55 € le repas	5.00 € + 3,55 € le repas
751 < QF > 1000	6.00 € + 3,55 € le repas	7.00 € + 3,55 € le repas
Q F < 1000	8.00 € + 3,55 € le repas	9.00 € + 3,55 € le repas

Un surcoût pourra être appliqué suivant les sorties, en fonction du prix du transport, des entrées aux spectacles et animations éventuelles.

Après discussion et à l'unanimité des présents, Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de faire appliquer ces nouveaux tarifs.

Pour extrait certifié conforme

Accusé de réception en préfecture
065-216501270-20170516-DEL2017-05-05-
DE
Date de télétransmission : 19/05/2017
Date de réception préfecture : 19/05/2017



Signature.
Le Maire-Adjoint
Jean-Paul LARAN.